

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 17.02.2018	Heure 10h57	Numéro 18.308	Département(s) PRÉSIDENCE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste		
Titre : Comment le Conseil d'État pense-t-il « décrocher la lune » en communication interne au canton ?		
Contenu : L'objectif du Conseil d'État est d'améliorer sa communication notamment vers l'extérieur et tout particulièrement dans son travail de lobbyisme pour défendre le canton de Neuchâtel et le faire rayonner hors de ses frontières. Toutefois, eu égard aux « difficultés » rencontrées ces dernières années, nous considérons que la communication interne au canton doit aussi être améliorée. Il ne serait, par ailleurs, pas superflu que le Conseil d'État intègre dans la stratégie envisagée des améliorations substantielles de la communication entre l'État et les communes et entre l'État et les partenaires institutionnels notamment. Le Conseil d'État peut-il nous préciser de quelle manière le processus de recrutement des différentes personnes qui travailleront pour le « centre de compétences » a été organisé et mis en place ? En particulier, les collaborateurs-trices actuel-le-s ont-ils/elles été associé-e-s à la démarche, et si oui comment ? Fonctionnement du futur « centre de compétences » : ce centre de compétences sera-t-il rattaché directement à la chancellerie, et qui en sera responsable ?		
Souhait d'une réponse écrite : Oui		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Marie-France Matter		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Florence Nater	Philippe Loup	Dominique Andermatt-Gindrat
Souhaïl Latrèche	Françoise Gagnaux	